

K. Adaptation et lutte contre le changement climatique

Liens aux autres thèmes :



Les causes et conséquences du changement climatique : réduire les émissions de gaz à effet de serre et anticiper les effets du changement climatique

Les principaux défis pour les années à venir sont de :

- assurer des conditions de vie durables pour les Picards,
- accompagner un système productif innovant et décarboné,
- préserver et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales,
- assurer une mobilisation collective et positive.

ETAT

La production de gaz à effet de serre (GES) en Picardie est de 7,4 t eqCO₂ par habitant et par an (identique à la moyenne nationale). En 2007, l'**industrie** est le secteur le plus émetteur de GES de la région (29%), devant les **transports** (25%), le **bâtiment** (23%) et l'**agriculture** (21%).

Le **chauffage des bâtiments** est le principal responsable des émissions de GES pour l'ensemble des branches : pour le chauffage, 62% utilisent une énergie fossile et 24% l'électricité. Les 29 millions de m² de bâtiments tertiaires en Picardie émettent chaque année un peu plus de 1,2 M teqCO₂.

L'utilisation de la **voiture reste prédominante** (67% des déplacements tous motifs confondus). La voiture particulière est le mode le plus émissif (180 g eqCO₂/km). Le **transport de marchandises** en Picardie émet 1,75 M teqCO₂/an, soit 11% du total des émissions régionales.

En Picardie, la croissance des **320 000 ha de forêt** représente un puits d'absorption de carbone d'environ 1,8 MteqCO₂/an.



Quelques chiffres

1 °C, c'est l'augmentation moyenne de la température du globe au cours du siècle passé,

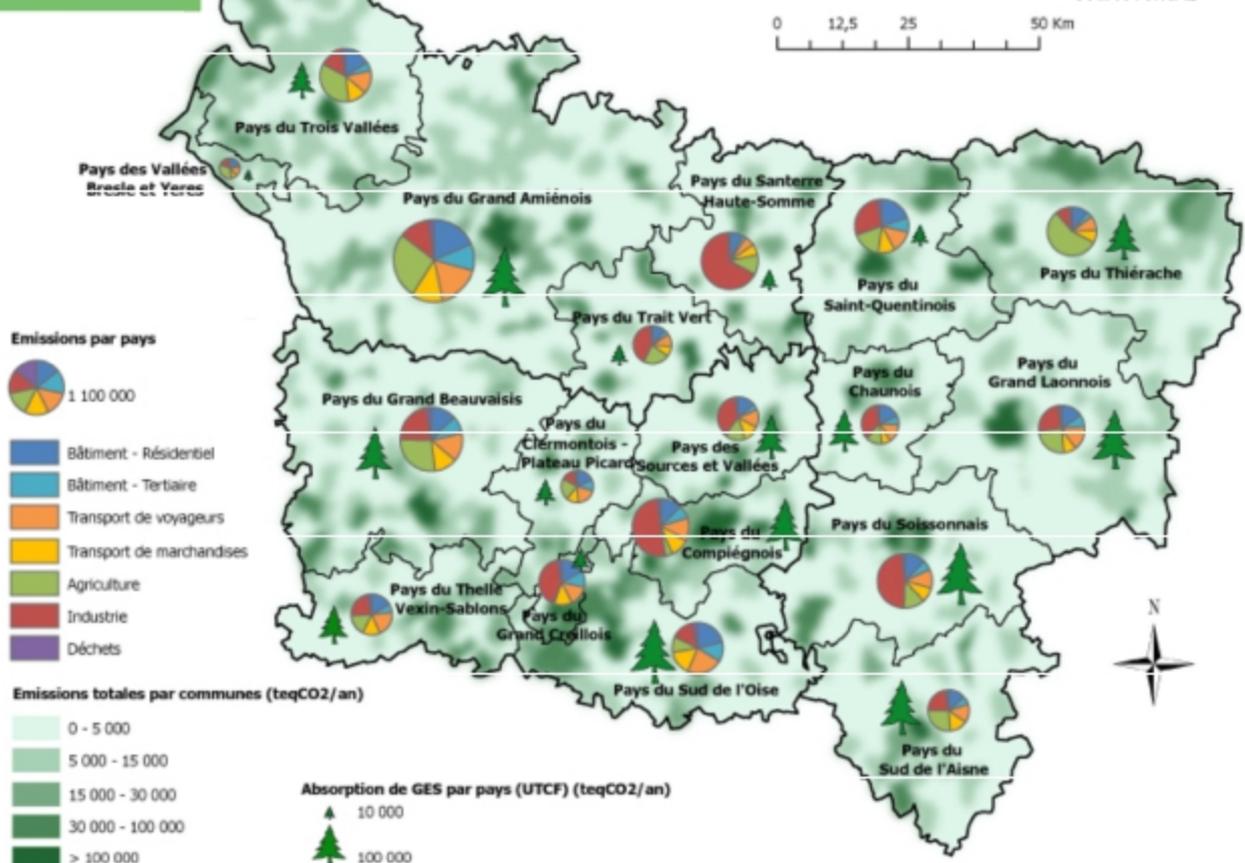
15,9 millions de tonnes équivalent CO₂ / an de GES émis en Picardie, soit environ 3% des émissions françaises,

2,25 millions de tonnes équivalent CO₂/an émis par les transports (25% des émissions),

2,4 millions de tonnes équivalent CO₂ / an, c'est la part du logement (soit 17%)

Emissions totales de gaz à effet de serre en 2007

Source : SRCAE



Que dit le Grenelle ?

Un groupe de travail est chargé de cette thématique, les grands axes dégagés par le Grenelle sont :

- vers une société sobre en énergie et en ressources,
- ramener les émissions des transports à leur niveau de 1990 d'ici 2020,
- vers des villes et plus largement des territoires durables,
- introduire des signaux économiques plus clairs pour tous les acteurs,
- décarboner et réduire la production d'énergie.

PRESSIONS

La route reste largement majoritaire avec 64 % des flux de transport, et, étant l'un des modes les plus émetteurs de GES, elle produit 93 % des émissions du secteur. En Picardie, la part modale de la **voiture particulière dépasse actuellement 75 % pour les navettes domicile-travail**, avec une part relativement faible de covoiturage (7 %). Pour les flux intra-régionaux, la part modale de la route atteint même 99 %. Les **transports en commun** sont très peu utilisés pour d'autres motifs que le déplacement domicile-travail, hormis pour les **déplacements longue distance**. La distance moyenne pour les navettes domicile-travail en transport en commun est d'ailleurs deux fois plus élevée que pour les déplacements en voiture pour le même type de trajet.

Les **logements anciens** (et en particulier les maisons) sont ceux pour lesquels les **produits pétroliers** (fioul et GPL) sont les plus utilisés comme mode de chauffage. Ils sont donc les plus vulnérables à l'augmentation du prix du pétrole et parmi les plus émetteurs de GES, et générateurs de la plus grande **précarité énergétique**.

L'urbanisation de 531 ha/an et la **déforestation** en nouvelles prairies (287 ha/an selon Corine Land Cover) sont responsables de l'émission de 1 823 t eqCO₂.

REPONSES

Depuis 2004, l'**observatoire régional des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie** pour la Picardie établit le bilan des émissions et en assure le suivi.

Le **schéma régional climat air énergie (SRCAE)** s'appuie sur les schémas régionaux suivants :

- le **schéma régional d'aménagement et de développement durable territorial (SRAADT)** et sa déclinaison en directives régionales d'aménagement (DRA) : développer la mixité des fonctions et préserver le patrimoine naturel dans les nouvelles campagnes ; développer les fonctions de centralité autour des quartiers de gare ; assurer les continuités écologiques, fonctionnelles et paysagères dans les vallées picardes,
- le **schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)**,
- le **document régional de développement rural de Picardie (DRDR)**,
- le **schéma régional des infrastructures et des transports (SRIT)**,
- le **plan régional de santé environnement (PRSE)**.

Cadrage en Picardie

Schéma régional climat air énergies (SRCAE)

Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) 2009.

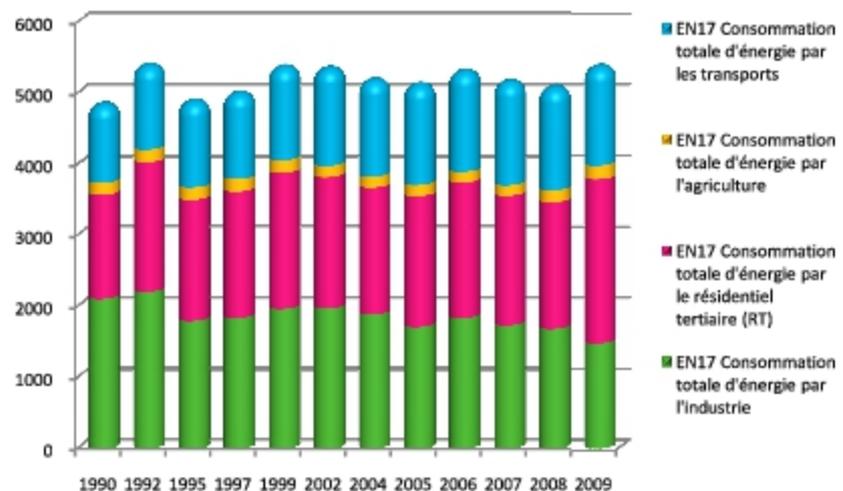
Schéma régional des infrastructures et des transports (SRIT), 2010

Plan climat énergie territorial (15 collectivités engagées à fin 2011)

UN INDICATEUR PARMIS D'AUTRES

Si, depuis 20 ans la consommation industrielle tend à baisser (effet « économique » dû à l'augmentation du prix de l'énergie, et prise de conscience environnementale), la consommation résidentielle continue de progresser du fait de l'augmentation mathématique (décohabitation et accroissement du nombre de logements) et ce, malgré les progrès en termes d'isolation et d'efficacité des moyens de chauffage.

La consommation d'énergie des transports stagne, la baisse de la consommation moyenne compensant l'augmentation du nombre de véhicules (rappelons que la route émet 93 % des GES du secteur des transports).



Source : SOeS, 2011

Consommation totale d'énergie par activité (ktep)